

# CONTRATS DE LOCATION

## CONDITIONS GENERALES

**Article 1** - Ce contrat de location saisonnière est réservé l'usage exclusif de la location de mobil-home.

**Article 2 - durée du séjour** : Le locataire signataire du présent contrat conclu pour une durée déterminée ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour.

**Article 3 - conclusion du contrat** : La réservation devient effective dès lors que le locataire aura fait parvenir au propriétaire un acompte de 25% du montant total de la location et un exemplaire du contrat signé avant la date indiquée au recto. Un deuxième exemplaire est à conserver par le locataire.

La location conclue entre les parties au présent acte ne peut en aucun cas bénéficier même partiellement à des tiers, personnes physiques ou morales, sauf accord écrit du propriétaire.

Toute infraction à cette clause serait susceptible d'entraîner la résiliation immédiate de la location aux torts du locataire, le produit de la location restant définitivement acquis au propriétaire.

**Article 4 - annulation par la locataire** : Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée ou télégramme au propriétaire.

**a) annulation avant l'arrivée dans les lieux** : l'acompte reste acquis au propriétaire. Celui-ci pourra demander le solde du montant du séjour, si l'annulation intervient moins de 30 jours avant la date prévue d'entrée dans les lieux.

**b) si le séjour est écourté**, le prix de la location reste acquis au propriétaire. Il ne sera procédé à aucun remboursement.

**Article 5 - arrivée** : Le locataire doit se présenter le jour précisé et l'heure mentionnée sur le présent contrat. En cas d'arrivée tardive ou différée, le locataire doit prévenir le camping.

Le jour du départ, le mobil-home doit être libéré au plus tard à 10 heures.

**Le mobil-home pour six personnes est composé de :**

**1 séjour cuisine équipés avec réfrigérateur et compartiment congélateur,**

- **Four à micro-onde,**
- **1 bouilloire,**
- **1 chambre avec un lit deux personnes,**
- **2 chambres avec deux lits une place chacun,**
- **1 douche et toilette séparée,**
- **terrasse avec salon de jardin, barbecue,**
- **1 place devant le mobil-home pour 1 voiture**
- **1 télévision**
- **1 mini chaîne**

**Article 6 - règlement du solde** : Le solde de la location est versé un mois avant l'entrée dans le mobil-home.

**Article 7- état des lieux** : Un inventaire est établi à la fin du séjour,

L'état de propreté du mobil-home à l'arrivée du locataire devra être constaté par le locataire et stipulé dans l'état des lieux de sortie. Le nettoyage des locaux est à la charge du locataire pendant la période de location et avant son départ.

**Article 8- caution** : une caution de 150 euros est demandée À la signature du contrat comme il est indiqué au recto du présent contrat est demandé par le propriétaire. Après l'établissement contradictoire de l'état des lieux de sortie, cette caution est restituée, déduction faite du coût de remise en état des lieux si des dégradations étaient constatées. En cas de départ anticipé (antérieur à l'heure mentionnée sur la fiche descriptive) empêchant l'établissement de l'état des lieux le jour même du départ du locataire, la caution est renvoyée par le propriétaire dans un délai n'excédant pas une semaine.

**Article 9 - utilisation des lieux** : Le locataire devra assurer le caractère paisible de la location et en faire usage conformément à la destination des lieux.

**Article 10 - capacité** : Le présent contrat est établi pour une capacité maximum de 6 personnes. Si le nombre de locataires dépasse la capacité d'accueil, le propriétaire peut refuser les personnes supplémentaires.

**Article 11 - animaux** : aucun animal ne sera admis dans le mobil-home.

**Article 12 - assurances** : Le locataire est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est invité à souscrire un contrat d'assurance type villégiature pour ces différents risques.

**Remplir les colonnes participants, noms, prénoms, date de naissance**

Fait à..... le .....  
Lu et approuvé

Signature du locataire :